



**Une démocratie plus forte.
Des changements réels.**



[Accueil](#) | [Choisir notre manière de voter](#) | [Assemblée des citoyens](#) | [Améliorer l'efficacité des élections](#) | [Engager les Ontariens](#) | [Gouvernement](#) | [Presse](#) | [Au sujet du SRD](#)

Au sujet du SRD

Bureau du ministre

Adjoint parlementaire à la
ministre

Document d'information

Plan d'accessibilité

Pour nous joindre

[Accueil](#) > [Au sujet du SRD](#) : Document d'information sur le budget 2007-08

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats

2007-08

Secrétariat du renouveau démocratique

ISSN no1718-6390



TABLEAU DES MATIÈRES

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007-2008

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

[Vision, mission / mandat, principales priorités et résultats du ministère](#)

[Organigramme du ministère](#)

[Législation](#)

[Organismes et commissions](#)

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

[Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2007-2008](#)

[Tableau 2 : Fonctionnement et immobilisations par crédit](#)

[ANNEXE I: RAPPORTS ANNUELS 2005-2006 et 2006-2007](#)

[Rapport annuel 2005-2006](#)

[Tableau 1: Dépenses du ministère 2005-2006](#)

[Rapport annuel 2006-2007](#)

[Tableau 2: Dépenses du ministère 2006-2007](#)

Partie I : Plan axé sur les résultats 2007-2008

Vision, mission / mandat, principales priorités et résultats du ministère

Le Secrétariat du renouvellement démocratique (SRD) a été créé pour réformer et revitaliser les institutions démocratiques de la province et élargir les possibilités de participation des citoyens. Le Secrétariat du renouvellement démocratique (SRD), qui soutient la ministre responsable du Renouvellement démocratique, est chargé de l'élaboration des politiques, de la coordination et de la mise en œuvre des initiatives à l'appui du renouvellement démocratique.

Le SRD met en place des stratégies et des activités connexes pour aider le gouvernement à tenir son engagement, soit impliquer les citoyens en améliorant la qualité de notre démocratie, en modernisant les institutions politiques et en renforçant la confiance du public dans le gouvernement.

Le SRD soutient également d'autres ministères dans l'élaboration de réformes législatives et d'initiatives destinées à renouveler la démocratie de l'Ontario.

Une démocratie plus forte en 2007-2008

Une « démocratie plus forte » est l'une des priorités du gouvernement et le Secrétariat du renouvellement démocratique est le chef de file de cette importante initiative. En 2007-2008, la ministre tiendra plusieurs promesses du gouvernement décrites ci-dessous.

Stratégie clé : Réforme électorale

[Principales initiatives en 2007-2008](#)

En novembre 2004, le premier ministre a annoncé que le gouvernement établirait une Assemblée des citoyens sur la réforme électorale pour étudier le scrutin majoritaire uninominal à un tour de l'Ontario. Le premier ministre a déclaré que si l'Assemblée recommandait de changer le système actuel, le gouvernement organiserait un référendum sur le système proposé en octobre 2007, soit simultanément à la prochaine élection provinciale.

L'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale a voté et a recommandé que l'actuel système uninominal à un tour de l'Ontario soit changé en faveur du système de représentation proportionnelle mixte qu'elle a conçu. L'Assemblée présentera son rapport final à la ministre responsable du Renouveau démocratique le 15 mai 2007.

La Loi de 2007 sur le référendum relatif au système électoral donne effet à l'engagement qu'a pris le gouvernement d'organiser un référendum si l'Assemblée des citoyens recommandait un nouveau système électoral. Les citoyens participeraient ainsi pour la première fois à un large débat ouvert sur le système électoral qui convient le mieux à l'Ontario. En outre, les paramètres de la campagne référendaire devraient faire l'objet de règlements pris en application de la Loi (p.ex., exigences de déclaration). De plus, il faudrait passer un décret qui énoncerait la question référendaire.

Principales initiatives en 2007-2008

- Préparer la réponse du gouvernement au rapport de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale, rapport attendu en mai 2007.
- Proposer des options, demander des directives sur les règles à suivre pendant une campagne référendaire et mettre en application les règles par la voie de règlements.
- Si l'Assemblée recommande un changement, conseiller le gouvernement sur le libellé de la question référendaire et la mettre en œuvre par l'intermédiaire du BCI.

Stratégie clé : Modernisation du système électoral

Le SRD élaborera des initiatives pour améliorer le système électoral et visera une augmentation de dix pour cent de la participation au scrutin.

Principale initiative en 2007-2008

- Proposer des options, demander des directives sur les réformes législatives à mener pour moderniser le système électoral de l'Ontario et augmenter la participation au scrutin. Un meilleur accès, une plus grande intégrité, la mise à l'essai de nouvelles technologies et des initiatives visant une participation accrue au scrutin pourraient s'inscrire dans les réformes.
- Apporter son soutien stratégique et juridique ainsi que son aide en matière de communications en vue de l'adoption de la Loi de 2007 modifiant des lois en ce qui concerne les élections.
- Étudier de concert avec Élections Ontario les dossiers de la faisabilité opérationnelle et de la rentabilité.
- Demander des directives en ce qui concerne l'actualisation des honoraires du personnel électoral afin de régler les graves problèmes de recrutement pour l'élection de 2007, et mettre en œuvre des changements par la voie de règlements.

Stratégie clé : Assemblée des citoyens

Une Assemblée des citoyens indépendante a été créée par le règlement de l'Ontario 82/06 pris en application de la Loi électorale pour évaluer le système électoral actuel de l'Ontario et d'autres systèmes et recommander si l'Ontario devrait garder le système électoral actuellement en place ou en adopter un nouveau.

L'Assemblée des citoyens se composent de 103 personnes, soit une pour chaque circonscription de la

province, que Élections Ontario a choisi au hasard. L'Assemblée s'est réunie pour la première fois du 8 au 10 septembre 2006, puis s'est rencontrée six week-ends, pour étudier le système électoral de l'Ontario et d'autres systèmes. De novembre 2006 à janvier 2007, soit pendant la période des consultations, l'Assemblée a organisé des séances publiques.

Le 15 avril 2007, l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale a voté et a recommandé que l'actuel système uninominal à un tour de l'Ontario soit changé en faveur du système de représentation proportionnelle mixte qu'elle a conçu.

Une fois que le rapport et les recommandations de l'Assemblée des citoyens auront été reçus, le gouvernement organisera le 10 octobre 2007 un référendum sur le changement proposé, soit en même temps que la prochaine élection provinciale.

Principales initiatives en 2007-2008

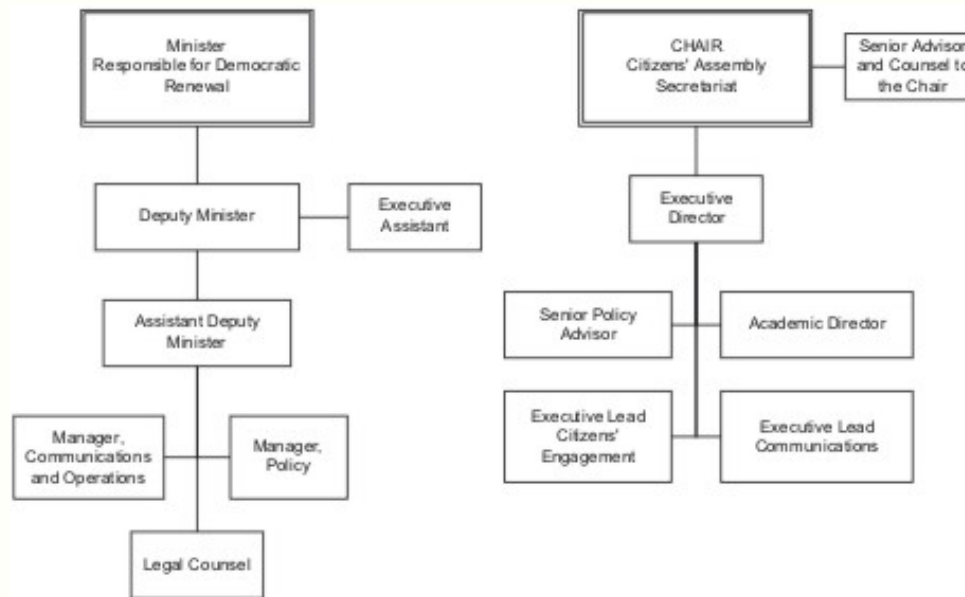
- L'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale présentera son rapport et ses recommandations à la ministre responsable du Renouveau démocratique au plus tard le 15 mai 2007.

Mesures de performance

Conformément à la priorité du gouvernement « une démocratie plus forte » et ce qui en découlera « Une plus grande proportion de la population qui participera au processus démocratique », le Secrétariat du renouveau démocratique a circonscrit les mesures suivantes :

- Déposer une loi pour permettre la tenue d'un référendum provincial si l'Assemblée des citoyens recommande de changer le système électoral actuel.
 - Proposer des options en vue d'une réforme des finances politiques, s'il le faut (2007)
 - Proposer des initiatives pour améliorer le système électoral et viser une augmentation de dix pour cent de la participation au scrutin.
 - Mettre en œuvre la réglementation établissant le cadre de la campagne référendaire, au besoin.
 - Formuler une question référendaire claire, concise et impartiale par l'intermédiaire du BCI, s'il y a lieu.
 - Déposer une loi pour moderniser le système électoral (2007).
 - Apporter son soutien stratégique et juridique ainsi que son aide en matière de communications pour les Annexes 10 et 11 de la Loi de 2007 sur les mesures budgétaires et l'affectation anticipée de crédits.
 - Apporter son soutien stratégique et juridique ainsi que son aide en matière de communications en vue de l'adoption du projet de loi 62.
-

↑ Organigramme du ministère



↑ Législation

Le Secrétariat du renouveau démocratique est responsable de la formulation des politiques et de la planification des communications, et joue un rôle de conseiller juridique en ce qui concerne la Loi électorale, la Loi sur le financement des élections, la Loi de 2005 sur la représentation électorale, la Loi sur l'Assemblée législative et la Loi de 2007 sur le référendum relatif au système électoral.

En outre, le Secrétariat du renouveau démocratique est responsable des projets de loi suivants qui ont été déposés devant l'Assemblée législative :

- Le Projet de loi 62, Loi de 2006 modifiant des lois en ce qui concerne les élections - ce projet de loi présenté en première lecture le 16 février 2006 modifierait les règles de l'Ontario régissant l'inscription des partis.
- Les Annexes 10, 11 et 21 de la Loi de 2007 sur les mesures budgétaires et l'affectation anticipée de crédits
- La Loi de 2007 modifiant des lois en ce qui concerne les élections - projet de loi présenté en première lecture le 25 avril 2007

En 2007-2008, le SRD présentera aussi des options en ce qui concerne :

- le dépôt et l'adoption d'une loi visant la modernisation du système électoral
- une loi visant la mise en œuvre de la réforme des finances politiques
- la réglementation pour établir les règles qui régiront la campagne référendaire
- la formulation de la question référendaire

- le dépôt du rapport de l'Assemblée des citoyens

Organismes et commissions

Aucun organisme ou commission ne relève du Secrétariat du renouvellement démocratique.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Tableau 1: Dépenses prévues du ministère 2007-2008 (M \$)

Fonctionnement	8 050 900 \$
Immobilisations	
TOTAL	8 050 900 \$

Tableau 2: Sommaire - Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le Secrétariat du renouvellement démocratique se concentre sur la mise en place de stratégies et d'activités connexes pour aider le gouvernement à tenir son engagement, soit renforcer la démocratie en Ontario. Le programme de renouvellement démocratique du gouvernement comprend trois grands volets, soit l'engagement des citoyens, la réforme électorale et la réforme des institutions.

Crédits et programmes	Prévisions 2007-2008 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2006-2007 \$	Variations %	Prévisions 2006-2007 \$	Chiffres réels provisoires *2006-2007 \$	Chiffres réels 2005-2006 \$
FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS						
Crédit A	8 050 900	4 456 700	55.35	3 594 200	2 207 511	2 243 447
Crédit B		(6 000 000)	(100)	6 000 000	4 186 638	0
Total, y compris mandats spéciaux						
Moins : mandats spéciaux						
Total à voter	8 050 900	1 543 300	19.16	9 594 200	6 394 194	2 243 447

Mandats spéciaux						
Crédits législatifs		(12 694)	(100)	12 694	0	12 421
Total du ministère -Fonctionnement et immobilisations						
Consolidation et autres rajustements						
Total, y compris la consolidation et les autres rajustements						
Actif						
Total à voter	8 050 900	1 573 300	19.16	9 606 894	6 394 194	2 255 868
Crédits législatifs	0	(12 694)	(100)	12 694	0	12 421

* Les prévisions de l'exercice financier précédent sont à nouveau présentés pour montrer les changements survenus dans l'organisation du ministère et / ou dans la structure des programmes. Les chiffres réels provisoires représentent les chiffres présentés dans le budget de l'Ontario.



Rapport annuel 2005-2006

Une démocratie plus forte en 2005-2006

Les activités du Secrétariat du renouveau démocratique sont centrées sur l'une des priorités du gouvernement : encourager les citoyens à contribuer à une démocratie plus forte. Pour atteindre cet objectif en 2005-2006, le Secrétariat du renouveau démocratique s'est attelé à la réforme électorale, à la réforme des institutions et à la question de l'engagement des citoyens.

Principale stratégie : Assemblée des citoyens

En mars 2006, le Secrétariat de l'Assemblée des citoyens indépendant a été créé pour évaluer le système électoral actuel de l'Ontario et d'autres systèmes, et recommander soit le maintien du système actuel en Ontario soit l'adoption d'un nouveau système. Le président de l'Assemblée a été nommé en mars 2006.

Principales réalisations en 2005-2006

- Faire le nécessaire pour habilitier Élections Ontario à sélectionner des bénévoles qui siégeront à l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale

Principale stratégie: Réforme des institutions

En réformant nos institutions politiques, nous gagnons la confiance du public et augmentons les occasions, pour les citoyens et citoyennes de la province, de se faire entendre et de tenir les représentants élus responsables de leurs actes.

Principales réalisations en 2005-2006

- Établir des dates d'élections fixes pour dépolitiser le choix de la date de l'élection provinciale.
- Garder 11 circonscriptions électorales dans le Nord et faire passer de 92 à 96 le nombre des circonscriptions dans le Sud pour que tous les Ontariens et Ontariennes soient bien représentés à l'Assemblée législative.
- Faire des progrès en ce qui concerne le projet d'une loi sur la divulgation en temps réel, lequel exigera que les partis politiques et les campagnes à la direction déclarent les contributions au directeur général des élections. Le directeur général des élections affichera ensuite des renseignements sur ces contributions sur Internet.

Principale stratégie : Engagement des citoyens

Le Secrétariat du renouveau démocratique s'efforce d'encourager les citoyens à participer au processus démocratique.

Principales réalisations en 2005-2006

- Maintenir une solide présence en ligne pour sensibiliser le public aux activités de renouveau démocratique du gouvernement.
- Collaborer avec d'autres ministères pour mettre en place de meilleures politiques et méthodes et encourager ainsi un plus grand engagement de la part des citoyens.

Tableau 1 : Dépenses du ministère

	Dépenses réelles du ministère Dépenses (M \$) 2005-2006
Fonctionnement	3 944 589
Immobilisations	
Effectif(au 31 mars 2006)	17



Rapport annuel 2006-2007

Principale stratégie: Réforme électorale et engagement des citoyens

Principales réalisations en 2006-2007

- En 2006-2007, le SRD a concentré ses efforts sur la réforme électorale et l'engagement des citoyens, et a étudié entre autres des mesures qui pourraient entraîner une plus forte participation au scrutin (modernisation du système électoral).
- Le Secrétariat du renouvellement démocratique a apporté son appui à l'Assemblée des étudiants sur la réforme électorale, laquelle a permis aux jeunes de la province de participer à un processus parallèle à celui de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale.
- Pour encourager un dialogue public et sensibiliser la population au programme de renouvellement démocratique du gouvernement, le Secrétariat du renouvellement démocratique a maintenu sa présence en ligne. Son site Web a continué à servir de plate-forme électronique aux Ontariennes et Ontariens pour obtenir des renseignements sur les activités touchant le renouvellement démocratique.

Principale stratégie: Assemblée des citoyens

Principales réalisations en 2006-2007

- Élections Ontario a choisi au hasard les 103 membres de l'Assemblée des citoyens, soit un membre par circonscription de la province. L'Assemblée a conclu les phases d'apprentissage, de consultation et de délibération. Elle présentera son rapport à la ministre responsable du Renouvellement démocratique en mai 2007.
- En octobre 2006, une loi a été présentée pour permettre au gouvernement de tenir un référendum, comme il s'y est engagé, si l'Assemblée des citoyens recommande la mise en place d'un nouveau système électoral.
- La Loi de 2006 sur le référendum relatif au système électoral a reçu la sanction royale le 18 avril 2007.

Principale stratégie : Modernisation du système électoral

- Dans son programme, le gouvernement s'est engagé à permettre de voter en ligne, à procéder à des recensements des électeurs ciblés, à faire en sorte qu'il soit plus facile pour les personnes handicapées de voter et à viser une augmentation de la participation au scrutin d'au moins dix pour cent. Dans la lettre de mandat de la ministre responsable du Renouvellement démocratique, il est demandé à celle-ci de hausser de 10 % le taux de participation au scrutin en diminuant les obstacles auxquels les électeurs peuvent se heurter pour voter, en améliorant le système de recensement des électeurs, en utilisant à meilleur escient les technologies et en mettant en œuvre d'autres stratégies connexes.
- Au printemps 2006, le SRD a demandé au Cabinet des directives quant à l'ampleur et au calendrier des initiatives sur la modernisation du système électoral en vue d'avoir les changements législatifs en place pour l'élection provinciale de 2007.

Autres grandes réalisations en 2006-2007

- Pour encourager un dialogue public et sensibiliser la population au programme de renouvellement démocratique du gouvernement, le Secrétariat du renouvellement démocratique a maintenu sa présence en ligne. Son site Web a continué à servir de plate-forme électronique aux Ontariennes et Ontariens pour obtenir des renseignements sur les activités touchant le renouvellement démocratique.
- Le Secrétariat du renouvellement démocratique a également apporté son soutien stratégique et juridique ainsi que son aide en matière de communications à d'autres activités sur le renouvellement démocratique, y compris le projet de loi 62, (inscription des partis), l'Annexe 10 (décret de convocation des électeurs), l'Annexe 11 (inscription des partis) et l'Annexe 21 (correction des noms des circonscriptions) de la Loi de 2007 sur les mesures budgétaires et l'affectation anticipée de crédits.

Tableau 2 : Dépenses du ministère

	Dépenses réelles du ministère (M \$) en 2006-2007
Fonctionnement	9 606 894
Immobilisations	
Effectif (au 31 mars 2007)	25

| [site principal](#) | [commentaires](#) | [recherche](#) | [plan du site](#) | [english](#) |



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004](#)

Dernière mise à jour : 9/12/2007 7:41:48 PM

Ce site Web a été créé par le ministère du Procureur général de l'Ontario à titre de service au public. Tous les efforts raisonnables ont été déployés pour assurer que l'information présentée est à jour et exacte, mais les utilisateurs du site devraient vérifier l'information avant de prendre des décisions ou de s'en servir. Le ministère du Procureur général ne donne pas d'avis juridiques au public.